



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'ŌISE  
Arrondissement de SENLIS

## ARRÊTÉ N°2026/094

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 060-216003434-20260409-ARRETE2026094-AR



### Objet : ARRETE MUNICIPAL PORTANT ATTRIBUTION DE NUMEROTATION DE VOIRIE

Le Maire de la commune de Lamorlaye

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-28 ;

VU l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>ère</sup> classe ;

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

CONSIDERANT le permis de construire n° PC 060 346 23 T 0059 accordé à Monsieur Choib ALLOUACHE le 19/03/2024 pour la construction d'une maison individuelle sur la parcelle cadastrée AV 98 sise avenue de Beaumont ;

CONSIDERANT le numérotage existant ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est attribué :

- Le numéro 53 avenue de Beaumont à la parcelle cadastrée AV 98 (Monsieur Choib ALLOUACHE)

**Article 2** : Les numéros seront matérialisés par l'apposition sur le terrain d'une plaque règlementaire. Les frais de premier établissement et de renouvellement du numérotage sont à la charge des propriétaires, de même que les frais d'entretien.

**Article 3** :

Le maire, ou toute personne habilitée par lui, sont chargés, d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'exécution du présent arrêté.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 060-216003434-20260409-ARRETE2026094-AR



Le présent arrêté sera notifié à :

- ✓ Monsieur Choib ALLOUACHE
- ✓ Mme. Le Sous-Préfet de Senlis
- ✓ DGFIP (services fiscaux)
- ✓ DGFIP SIP (cadastre)
- ✓ La Poste
- ✓ ENEDIS
- ✓ SUEZ
- ✓ SDIS
- ✓ INSEE
- ✓ ORANGE

Fait à Lamorlaye,  
Le 09/04/2026

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas MOULA', written over a circular official stamp.

Nicolas MOULA

